



Comité de l'Eure/ Ligue de Normandie

Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 JUIN 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX

Le Dimanche 26 Juin 2022, à 10h00, à Evreux, Boulevard Janin.

Les représentants des groupements sportifs affiliés à la F.F.J.D.A., en règle avec celle-ci, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président, conformément à l'article 8 des statuts, afin de délibérer sur l'ordre du jour joint à ladite convocation.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée par chacun des représentants des groupements sportifs, en entrant en séance, et de laquelle il résulte que sont représentés :

34 clubs sur 52 soit 65 %

Et que les représentants de ces clubs représentent eux-mêmes 905 voix sur 1650 exprimables (55 %).
Quorum pour l'Assemblée Générale ordinaire : un tiers des voix ou des clubs présents.

Le Président ouvre la séance.

Le président accueille :

- Tous les membres présents du Comité Départemental de Judo de l'Eure
- Monsieur Stéphane SERINET, coordinateur ETR de la Ligue de Normandie de Judo
- Monsieur Didier LEBRETON, trésorier de la Ligue de Normandie de Judo

Le président constate que le quorum est atteint et que l'assemblée générale « ordinaire » peut valablement délibérer et prendre leurs décisions en conformité avec l'article 7 des statuts.

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 13 Juin 2021 à Lieurey

Aucune observation n'étant formulée sur le procès-verbal de l'assemblée générale du 13 Juin 2021 à Lieurey, dont un fichier PDF a été mis à disposition sur le site internet du comité, celui-ci mis aux voix est adopté à l'unanimité.

Rapport du Président, de la Secrétaire Générale et de la Trésorière

Aucune question ni observation n'étant formulée sur les rapports du Président, de la Secrétaire Générale et de la Trésorière, dont un exemplaire a été adressé à chacun des représentants de clubs, il est passé aux différents rapports et commissions.

Rapports de la commission sportive

Gil VADELORGE, responsable de la commission sportive étant absent pour cause de maladie, les 2 CTF Thomas COURTOIS et Damien VATEBLED, présentent le bilan de l'activité de la commission sportive marquée par une longue saison et pleine avec un rythme publié depuis deux ans.

Comité de l'Eure de Judo –

6 impasse des Geais, Hameau Le Fay 27240 BUIS SUR DAMVILLE

Téléphone : 06.27.70.39.17 - mail : comite@cdjudo27.com - Internet : www.cdjudo27.com

89

Art

Ils présentent les résultats sportifs de la saison.

Francois LANGLET présente le rapport de l'activité arbitrage avec notamment la reprise de l'école d'arbitrage dont les effectifs sont en baisse.

G. LEROUX reprendra l'animation de l'école d'arbitrage à compter de la prochaine saison.

En l'absence d'Aline MIGEON, pour cause de maladie, Stephane DE PAEPE présente son rapport d'activité pour les Commissaires Sportifs.

Pour l'ensemble du corps arbitral (arbitres et commissaires sportifs), le renouvellement des effectifs, faire venir des jeunes sur ces activités est primordial pour l'avenir.

Thierry CRESTOT présente le rapport d'activité de la commission KATA.

Fabien DAVID présente le rapport d'activité de la commission JU JITSU.

Pour la Commission Culture Judo, compte tenu de la situation sanitaire, il n'y a pas eu encore cette année et pour la seconde année consécutive d'organisation de la cérémonie Kagami Biraki.

Il est rappelé l'existence de la Commission Disciplinaire, présidée par Jean Claude LEBLANC. En cas de problème, il est nécessaire de se rapprocher de lui.

Arrêté des comptes annuels 2021

Natacha SZKUDLAPSKI présente le bilan et compte de résultats 2021.

Les comptes ne font l'objet d'aucune question de l'Assemblée.

Rapport des vérificateurs aux comptes.

Monsieur Pierre LAMBERT, vérificateur aux comptes donne lecture du rapport établi, après exécution de la mission qui leur a été confiée aux termes de l'Assemblée Générale du 13 Juin 2021.

Le rapport ne contient pas d'observation et propose d'adopter les comptes présentés sans réserve pour la saison sportive du 1er Janvier au 31 Décembre 2021.

Quitus au Comité Directeur

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance du rapport moral du président, du rapport de la Secrétaire Générale, du rapport de la Trésorière, des commissions, de la présentation des comptes et du rapport des vérificateurs aux comptes donne quitus à l'unanimité pour la gestion de l'exercice du 1er janvier 2021 au 31 Décembre 2021.

Affectation du résultat

L'année se solde par un déficit de 14 614 euros. Il est dû au financement par le Comité du plan de reprise auprès des clubs du département. Il est proposé d'affecter le résultat sur ses fonds associatifs.

Cette affectation est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

Présentation du budget révisé 2022 par Stéphane DE PAEPE

Le budget révisé 2022 est présenté, il est sans évolution particulière. Il a été communiqué précédemment aux clubs.

Le budget est de 124 150 €.

Le budget révisé 2022 est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Fixation de la cotisation club 2022

Il est proposé de maintenir la cotisation club, part Ligue et part Comité, au même niveau que l'an passé. La cotisation est votée à l'unanimité.

Présentation du budget prévisionnel 2023

Le budget prévisionnel 2023 est présenté, il a été communiqué précédemment aux clubs.

Il s'établit à 124 150 €.

Aucune question n'étant posée sur le sujet, le budget prévisionnel 2023 est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Désignation des vérificateurs aux comptes pour la saison 2022

Pierre LAMBERT et Magali NORMAL renouvellent leurs candidatures au poste de vérificateurs aux comptes pour l'année 2022.

Les deux vérificateurs aux comptes sont élus à l'unanimité des présents.

Rapport des Conseillers Techniques Fédéraux

Dominique CORNIOU, CTF en charge du développement, présente son rapport sur les actions de développement.

Elle rappelle les évolutions d'organisation avec la nomination de Sebastien MANSOIS en tant que DTN et l'arrivée de Stephane SERINET à la tête de l'ETR, qui a fait un travail très important au sein du Comité de l'EURE.

Elle fait un point de situation du nombre de licenciés en comparaison des saisons précédentes et l'impact des aides apportées par le plan de relance.

Elle présente ensuite un impact du nombre de licences par catégories d'âge.

Elle présente les actions de développement en lien avec le catalogue des activités, les aides qui peuvent être sollicitées (PSF, ANS ...). L'objectif est d'accompagner les structures dans leur développement au sein de l'ensemble du territoire.

Elle présente les actions de communication.

A l'issue de cette présentation, Stéphane DE PAEPE remercie Dominique CORNIOU pour son travail au quotidien et son appui à tous les clubs.

Stéphane SERINET, Coordinateur ETR, intervient. Il note que tout au long de cette assemblée générale, les mots tels que famille, bienveillance, compétence, transmission sont des mots qui sont régulièrement revenus. C'est ce qui fait notre valeur, notre particularité. C'est ce qui fait que le Comité 27 est reconnu au niveau régional mais aussi national. Il met en avant la cohésion entre le comité et les Cadres techniques. Il souligne l'ambitieux plan de reprise mis en place au niveau du Comité.

Il rappelle le travail important réalisé par Lucas Gaudillère RAF de la ligue dans le montage de dossier de demande de subvention pour soulager les comités en souffrance sur le plan financier.

Didier LEBRETON, trésorier de la ligue rappelle le dispositif d'aide PSF.

Autres questions portées à l'ordre du jour

Aucune question n'a été portée à l'ordre du jour

L'Assemblée n'ayant plus de questions, le président Stéphane DE PAEPE clos l'assemblée générale sur une information relative à la classe départementale. Cela fait quelques saisons que le comité a de jeunes athlètes qui performant. Mais on se rend compte que cela s'est érodé. Les autres comités se sont structurés et ont créés des classes départementales. Par conséquent, les jeunes du comité 27 étaient lésés et ne pouvaient s'entraîner autant que les autres jeunes. C'est pourquoi la solution de la classe départementale est une alternative très intéressante pour le comité.

Thomas COURTOIS s'est inscrit en vu de se former en tant que Cadre fédéral.

C'est dans ce cadre, qu'il est proposé à certains minimes de se greffer sur ce projet. Il s'agit d'une année de transition que nous calons sur le pôle espoir, avec l'espoir d'avoir un lieu sur le comité de l'Eure.

La séance est levée à 12h15

Le contenu de tous les rapports moraux, sportifs et financiers sont disponibles auprès du comité départemental sur simple demande.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal.

Le Président

La Secrétaire



S. DE PAEPE

A. MIGEON